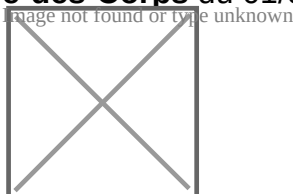


TITRE PROFESSIONNEL SOLIER MOQUETTISTE

à Saint-Pierre-des-Corps du 01/09/2024 au 29/06/2025



Financé par



Alternance

BTP CFA Centre Val de Loire

Saran

Tél : 08 06 70 27 01

Mail : contact@btpcfa-cvdl.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

Pré-requis :

-

Niveau de sortie :

Niveau 3 (CAP, BEP)

Contenu et programme

Objectifs :

Sous la responsabilité d'un chef d'équipe, le solier-moquettiste intervient sur les sols et certains murs de bâtiments neufs ou à rénover. Il est autonome dans la réalisation des différentes tâches qui lui sont demandées.

En interne, son principal interlocuteur est le chef d'équipe avec lequel il communique

régulièrement et auprès duquel il prend connaissance des consignes. En externe, il peut être sollicité par les occupants, propriétaires ou locataires, pour des questions liées à la réalisation des travaux. De ce fait, sa manière de communiquer peut avoir un impact qualitatif sur l'image de son entreprise.

Les positions de travail du solier moquettiste sont variées (à genoux prolongée, debout et accroupie).

Il réalise le débit des matériaux, étale la colle, pose tous types de revêtements souples résilients au sol, ainsi que des concepts douche et des escaliers. Il réalise des soudures horizontales et verticales, fait des relevés en plinthe et pose les accessoires de finitions.

Il doit respecter les règles de sécurité concernant le travail en faible hauteur et peut travailler en simultané avec les corps de métiers lots réalisant les finitions des bâtiments avant la livraison.

Il intervient en zone urbaine ou rurale, dans un rayonnement géographique qui est lié à la taille de l'entreprise. Ceci implique de nombreux déplacements.

Des contraintes techniques d'applications (temps de prise ou de séchage) peuvent l'amener à dépasser son horaire de travail journalier lors des travaux de préparation et de finition.

Au cours de ses activités, le solier-moquettiste contribue au développement durable. Il utilise, applique ou pose des produits issus de l'industrie chimique, en conséquence il doit se préserver de leurs nuisances en portant les équipements de protections individuelles adaptés. Il préserve son environnement de travail en mettant en place les protections nécessaires. Il trie les déchets en fonction de leurs classes et les stocke en vue de leur acheminement vers des centres de traitements.

Programme :

-

Durée en centre :

280

Informations pratiques

Organisme responsable :

[BTP CFA de l'Indre-et-Loire](#) - Saran

Publics :

- Public dans le cadre du contrat d'apprentissage - 8 places

Financement :

- Contrat d'apprentissage

Numéro de session : 381060S / Référence GIP : 40886

Mise à jour le 08/09/2023